

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	53 (1980)
Heft:	4
Rubrik:	Renseignements techniques et commerciaux

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Renseignements commerciaux

Le Salon Heimtextil, Francfort, a dépassé toutes les attentes

Plus de nouveautés, plus de produits de qualité, plus de visiteurs, meilleur déroulement des affaires

Le Salon Heimtextil 80 n'a pas seulement atteint mais dépassé à tout point de vue les attentes qui avaient été placées en lui. Le nombre des visiteurs a augmenté de 10%. Les résultats du Salon ont été qualifiés de satisfaisants, bons, très bons ou d'excellents par la majorité des exposants.

Ce début plutôt optimiste de l'année 1980 confirme l'impression de la branche selon laquelle l'intérieur revêt une importance de plus en plus grande pour l'homme d'aujourd'hui. Il recherche le

bien-être dans ses quatre murs en tant qu'alternative à l'environnement ressenti comme de plus en plus hostile mais aussi en tant qu'expression de l'individualité. L'intérieur doit devenir plus beau, plus agréable, plus confortable et il se trouve que les textiles sont particulièrement prédestinés à cet effet. Il faut, il est vrai, que ce soit des produits de haute qualité exigeant bien entendu des investissements accrus mais qui, d'un autre côté, sont aussi bien plus beaux, meilleurs et plus agréables à l'usage. Si ces conditions préalables sont remplies, le rôle du prix devient secondaire. Le Salon Heimtextil 80 a montré que — comme l'a formulé un exposant — un intérieur influencé par la culture de chacun et conçu d'une façon individuelle est possible, et que la branche des textiles de maison peut le lui procurer. Le prochain Salon Heimtextil se tiendra du 14 au 18 janvier 1981.

Une belle salle de bains toute neuve, qui soit une harmonie de formes et de couleurs

apr — 1980: c'est un chiffre rond pour l'année nouvelle. C'est peut-être justement le délai qu'on s'est imposé pour se créer un foyer ou renouveler son chez-soi. Lors de ces projets, on compte bien tout inclure dans ses prévisions, y compris les dimensions; mais l'agencement de la salle de bains ne vient bien souvent qu'en dernier lieu.

Et pourtant l'expérience le prouve: l'aménagement de la salle de bains devrait être planifié plus minutieusement que celui de toutes les autres pièces. Cela pour deux raisons essentielles: de nos jours, la salle de bains ne devrait plus être uniquement une «salle d'eau» permettant d'accomplir ses tâches hygiéniques les plus importantes; pour répondre aux besoins actuels, elle est de plus en plus devenue une véritable pièce habitable. De plus, il convient de se souvenir que, une fois terminée, une salle de bains ne peut pratiquement plus être modifiée, si ce n'est en consentant des sacrifices financiers considérables. En règle générale, la salle de bains reste dans l'état où elle a été achevée: un objet de déplaisir constant ou un lieu de détente, une «salle d'eau» relativement fonctionnelle ou une oasis confortable. En revanche, on peut aisément modifier les autres pièces d'habitation en y déplaçant les meubles ou en y ajoutant de nouveaux meubles, papiers peints, tapis, rideaux, etc.

Les 75 ans des Etablissements Sarina SA, Fribourg

Dès leur fondation en 1905, les Etablissements Sarina SA, à Fribourg, ont toujours associé tradition et progrès dans la fabrication de tous leurs produits (radiateurs, cuisinières, éléments de cuisine). Dès le début de la baisse de la conjoncture en 1974, cette maison fribourgeoise a déployé une activité particulièrement remarquable quant à la conception de ses produits, à savoir: en 1975, une nouvelle cuisinière électrique au design moderne venait compléter la gamme déjà existante; en 1976, un nouveau combiné de cuisson et de chauffage central fut mis sur le marché. Cet appareil fonctionnant au bois et au charbon permet, tout en cuisant, de chauffer l'eau d'un boiler de 200 litres et davantage, ainsi que, durant la période froide, de chauffer toute l'habitation par l'intermédiaire de radiateurs et parois chauffantes; dans la même année, la chaîne de fabrication des parois chauffantes et convecteurs von Roll (parois plates) fut reprise par Sarina; en 1977, Sarina a procédé à l'introduction en Suisse des panneaux chauffants et

convecteurs Kermi-Therm. Tant le type de parois chauffantes et convecteurs von Roll que les panneaux chauffants et convecteurs Kermi-Therm venaient compléter favorablement l'assortiment des parois chauffantes et convecteurs Sarina-Therm 10 et les radiateurs Junior; en outre, en 1977, une nouvelle génération d'ensembles de cuisine de style, en bois massif, fut présentée; plus tard, en 1978, un combiné de cuisson et de chauffage central toutes énergies était lancé, fonctionnant au bois, au charbon, au mazout, au gaz et au biogaz; également en 1979, de nouveaux appareils de cuisson bois et électricité, en émail coloré, furent introduits. Enfin, la grande nouveauté lancée par Sarina en 1979 est la chaudière Mirical qui a fait ses preuves pendant plusieurs années d'essais de fiabilité. La chaudière Mirical existe en trois modèles et se prête particulièrement aux villas, maisons familiales, petites et moyennes maisons locatives. Grâce à son principe d'évacuation des gaz, les pertes d'énergie sont minimales et les économies de mazout sont de l'ordre de 20 à 40%. La chaudière Mirical est exposée aux stands des Etablissements Sarina SA lors des grands comptoirs, c'est-à-dire MUBA Bâle, OLMA Saint-Gall, Comptoir de Lausanne, etc.

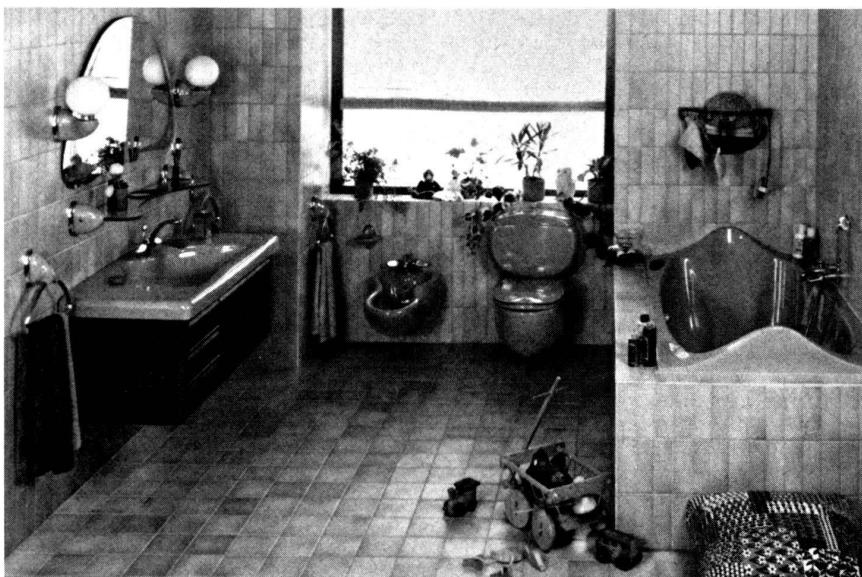
La fonction, les formes, les teintes — une harmonie céramique

Villeroy & Boch, le plus important fabricant mondial de céramique, propose actuellement un assortiment judicieusement équilibré de produits sanitaires, de carrelages muraux et de sol et d'accessoires indispensables, réalisant une parfaite harmonie céramique — même avec quelques contrepoints colorés — de fonction, de formes et de couleurs. En Suisse, on peut se renseigner sur cette offre et les diverses possibilités de combinaison auprès de commerçants spécialisés, des grossistes et surtout chez Villeroy & Boch, S. à R. L., Bâle, dans le cadre des présentations organisées à cet effet. Les exemples d'agencements et de tendances de teintes présentés ici se fondent sur des expériences autant

personnelles qu'étrangères, ainsi que sur des sondages de marché et des analyses relatives aux ventes réalisées. Finalement, ce sont toutefois les propres goûts et les besoins individuels de l'acheteur qui sont déterminants et dont il convient de tenir compte en tout point, même au niveau du prix.

Les couleurs constituent un atout majeur

C'est en premier lieu l'ensemble sanitaire qui détermine les teintes à adopter pour la salle de bains. C'est la raison pour laquelle on choisit d'abord sa couleur préférée; les carrelages muraux et de sol, la peinture et les teintes textiles peuvent ensuite être harmonisés avec elle. A l'heure actuelle, les nuances en vogue se nomment «jasmin», «oasis», «sorrento», «carneol», «beige», «curry», «vert mousse», «bali» et «patine». Le blanc clinique n'est presque plus demandé, si ce n'est comme «toile de fond» pour des carreaux décoratifs particulièrement intenses. Dans cette ample sélection, on a l'embarras du choix entre le facteur fonctionnel et l'élément «musardeur». Pour choisir les carrelages, on veillera à ce que les dessins soient assortis aux formes et couleurs de l'installation sanitaire.



Lavabo double ou deux lavabos ?

La réponse à cette question est fonction des goûts et du tempérament de l'utilisateur. Deux lavabos séparés avec un espace intermédiaire suffisant sont indiqués si un membre de la famille doit pouvoir disposer d'une grande liberté de mouvement. Si la place disponible n'est pas suffisante, un confortable lavabo double de Villeroy & Boch fera également l'affaire.

Baignoire classique ou tub à douche ?

Pour les soins complets du corps ou un rafraîchissement, il est recommandé d'avoir recours à un tub à douche: en principe, la douche est plus hygiénique que le bain et l'on économise des frais

d'eau chaude. C'est pourquoi un tub à douche, facile à entretenir, fait aujourd'hui partie de l'équipement de base de la salle de bains. Quiconque attache également de l'importance à pouvoir se détendre dans une baignoire classique pourra par exemple faire installer une baignoire confortable en plexiglas de formes anatomiques. Le réputé designer Luigi Colani a créé pour Villeroy & Boch des modèles particulièrement esthétiques et fonctionnels de haut standing.

Le bidet – une «marotte française» ?

En France et dans les pays méridionaux européens, on rencontre le bidet pratiquement partout; sous nos latitudes, c'est encore plutôt une exception. Le bidet est-il «suspect» ou n'est-ce pas plutôt «suspect» de ne pas l'utiliser? De nos jours, le bidet à côté des W.-C. (cabinets) ne devrait plus être un luxe.

Les toilettes et «la petite différence»

De même, les seconds cabinets placés dans un local séparé ne devraient actuellement plus être classés sous la rubrique du «luxe». A côté d'eux, un urinoir disposé à bonne hauteur à l'in-

tention du sexe dit fort épargne à la ménagère maints travaux de nettoyage fastidieux. Il va de soi qu'un petit lavabo sera placé à côté des toilettes. Et, direz-vous, les toilettes elles-mêmes? Elles devraient, par exemple, rincer sans bruit et éviter toute émanation d'odeurs. Voilà des exigences qui sont pleinement satisfaites par les W.-C. à action siphonique et à nappe d'eau profonde de Villeroy & Boch. Encore un mot de l'urinoir: un urinoir à action siphonique de la série «Colani» se satisfait de 3 litres d'eau de rinçage; des cabinets normaux nécessitent 9 litres. Un mot d'ordre de la plus brûlante actualité incite à économiser l'essence et les produits pétroliers, mais... ce n'est pas une raison pour gaspiller l'eau!

De l'eau potable et de lutte contre le feu pour un restaurant

Fort souvent dans les régions isolées, l'alimentation en eau potable suffisante et, avant tout, celle pour la lutte contre le feu soulèvent de gros problèmes. Le propriétaire actuel du restaurant «Rüsler» désire se libérer de ces soucis. Il décide d'assainir son adduction d'eau et, grâce à une méthode de construction tout à fait nouvelle et très économique, peut encore garantir en même temps une réserve d'eau de 32 m³ pour l'extinction d'incendie.

De l'eau potable en quantité suffisante

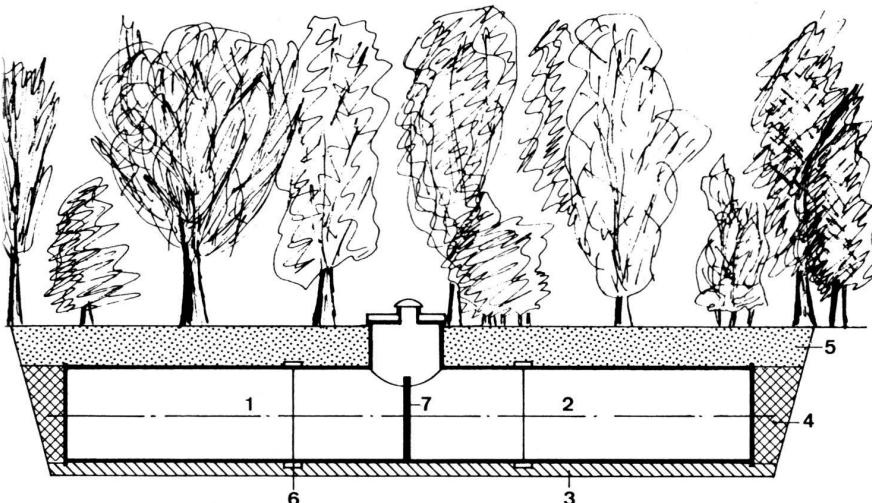
Le restaurant «Rüsler» est situé au-dessus de Neuenhof dans une clairière au milieu de la forêt et il est éloigné de tout raccordement au réseau de distribution existant. Ainsi, le principal souci de chaque propriétaire était une propre installation d'alimentation pouvant délivrer suffisamment d'eau d'une qualité irréprochable. Le nouveau maître d'ouvrage décida d'assainir totalement son système d'alimentation. Tout d'abord, on construisit un puits qui fournit 7 litres d'eau parfaite à la minute. Puis il fallut accumuler cette eau dans un réservoir.

Mais quelles sont les exigences de la lutte contre le feu?

Les propriétaires de bâtiments isolés ne connaissent pas seulement le problème de l'eau potable mais encore celui de l'eau de lutte contre l'incendie. Ainsi, la loi du canton d'Argovie prescrit que les permis de construire pour les nouvelles édifications ne peuvent être délivrés qu'à la condition qu'une protection pour l'extinction soit disponible. S'il n'existe aucun hydrant, l'assurance immobilière cantonale exige des mesures adéquates. Celles-ci peuvent, par exemple, être un barrage si l'immeuble se trouve à proximité d'un cours d'eau important qui garantit un apport continu et qui soit accessible en tout temps aux pompiers. Si ce n'est pas le cas, comme ici pour le restaurant «Rüsler», des réserves en eau d'extinction de 30 m³ au minimum sont exigées. Ainsi, le propriétaire et l'assurance immobilière trouvèrent judicieux que le restaurant «Rüsler», dans le cadre des travaux d'assainissement, soit également équipé pour répondre aux prescriptions de la législation cantonale de la lutte contre le feu.

Un réservoir «Prêt-à-poser»

En général, la construction d'un réservoir se fait habituellement en béton coulé sur place. Ce mode de faire exige de grosses installations et un temps d'édification assez long. Comme, pour le réservoir prévu, le chantier se trouve dans la forêt où, d'une part, les autorisations de déboisements ne sont accordées qu'à titre tout à fait exceptionnel et que,



Réservoir «Eternit» pour l'eau potable et de lutte contre le feu avec un volume de 45,6 m³

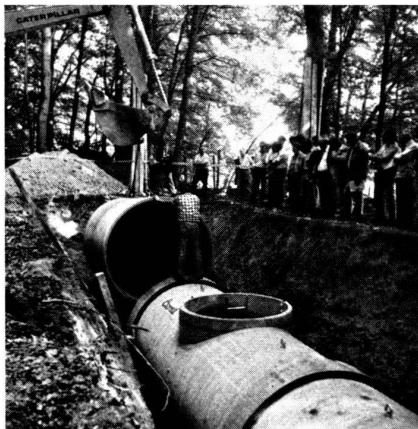
- 1 Réserve d'eau d'extinction 32 m³
- 2 Eau potable 13,6 m³
- 3 Semelle de gravier 15-20 cm, compactée

d'autre part, l'alimentation en eau devait être mise en service cette année encore, on chercha une méthode de construction n'exigeant que peu de place, rapide et surtout économique. M. K. Voser, du Service des eaux de Neuendorf, eut l'idée initiale: il savait, par la construction des canalisations, qu'Eternit SA était en mesure, à partir de ses tuyaux, de préfabriquer en usine les ouvrages spéciaux les plus divers. En étroite collaboration avec le service technique de cette entreprise, on développa un réservoir livrable en quatre pièces (2 éléments terminaux, un tuyau avec tubulure, un dôme) d'un diamètre de 2 m., d'un poids total d'environ 13 tonnes et d'une capacité totale de 45,6 m³. Le réservoir est divisé par une paroi de séparation en béton en une chambre d'eau pour la lutte contre le feu de 32 m³ et en une pour l'eau potable de 13,6 m³.

Seulement quelques heures pour la construction d'un réservoir de 45 600 litres

Une visite sur le chantier, lors de travaux de montage, le confirma: il est difficile de trouver plus simple. L'entrepreneur local avait déjà procédé aux travaux d'excavation et posé une semelle de gravier compactée d'environ 20 cm. d'épaisseur. Le monteur-instructeur du fournisseur, deux ouvriers de l'entreprise de construction et le conducteur de la grue étaient les acteurs principaux, un tire-fort, quelques câbles d'acier, une grue levant 5,1 t, des carrelets et des coins de bois résumant l'outillage. Les éléments du réservoir purent être montés en quelques heures et il ne resta à l'entrepreneur qu'à couler du béton maigre derrière les fonds latéraux et à combler la fouille avec le matériau d'excavation posé en couches successives.

- 4 Béton maigre derrière les pièces de clôture
- 5 Matériau d'excavation remblayé en couches et compacté
- 6 Joint pour canalisation
- 7 Paroi de séparation en béton, 15 cm.



Un «printemps assoupi» dans une jardinière à parure automnale

Si vous désirez voir fleurir des crocus, des tulipes, des jonquilles, des jacinthes et d'autres fleurs printanières non seulement au jardin, mais — pour varier le plaisir — également sur le balcon ou à l'entrée de la maison, vous placerez ce régal multicolore avant le début de novembre dans une de ces jardinières «Eternit» esthétiques et le recouvrirez très légèrement de terre.

La règle d'or suivante est toujours valable: chaque bulbe sera enterré à une profondeur double de son épaisseur! Afin que cette plantation fasse également plaisir en hiver, on piquera encore soigneusement les récipients avec de beaux rameaux de pin ou de sapin que l'on trouvera en forêt, au marché ou au stand des fleuristes. Il va de soi que, outre les branches de sapin et de pin, bien d'autres plantes des champs ou

des bois peuvent servir à orner une jardinière. Il suffit de songer aux magnifiques baies de l'argousier, aux lumineux fruits rouges de l'églantier ou aux mûres rouge orange du fusain de l'orée du bois. Quant aux rameaux feuillus d'érable, de hêtre ou de chêne, ils ont également leur place dans ces récipients, du moins aussi longtemps qu'ils conservent leurs feuilles bigarrées. Plus tard, on remplacera les rameaux dénudés des arbres à feuilles caduques par les ombrelles du cerfeuil qui ont superbe allure, surtout si on les gicle encore de couleur blanche ou — juste avant Noël — de bronze argenté ou doré. Même les branches ou racines de croissance bizarre confèrent une certaine originalité à ces jardinières hivernales.

Les récipients «Eternit» à décoration automnale ou hivernale prennent un aspect très esthétique si l'on recouvre la terre de mousse fraîche bien verte et si l'on y parsème peut-être encore quelques polypores coriacés, champignons que l'on rencontre souvent en groupes importants sur les souches d'arbres.

On arrosera de temps à autre partout où la pluie ne peut atteindre la jardinière. Non seulement la fraîche mousse verte doit disposer d'humidité mais aussi les bulbes à fleurs qui sommeillent en attendant le printemps. Quant aux rameaux piqués, ils conservent leur bel aspect beaucoup plus longtemps en terrain légèrement humide, mais jamais mouillé!

Lilo Hosslin

Comment éviter les coûteux dommages de construction ?

(ieps). Une enquête réalisée à la demande de la Documentation suisse du bâtiment auprès de 627 bureaux d'architecture suisses a révélé que les vices et dommages de construction sont aujourd'hui un problème à prendre au sérieux. Ces dommages sont généralement de l'ordre de 1 à 5% du coût de construction total, ce qui représente une somme de 0,2-1 milliard par rapport au volume de construction actuel qui s'établit approximativement à 20 milliards de francs suisses. En matière de dommages, les points faibles caractéristiques sont constitués par les façades (65%), la toiture (47%) ainsi que par les fenêtres et les balcons. Sur le plan des valeurs et coefficients physiques, l'isolation acoustique (46%), l'isolation thermique (46%) et la barrière de vapeur (39%) sont en outre des éléments qui occasionnent des soucis particuliers. L'enquête a clairement révélé qu'un dommage n'a pas une seule cause. Les dommages ont pour raisons principales une exécution du travail par une main-d'œuvre non qualifiée, une direction imparfaite des travaux, un contrôle déficient du chantier ainsi que des erreurs commises au stade de l'étude. 31% des architectes interrogés se plaignent en outre de la qualité défi-

ciente des produits et matériaux livrés. Au premier coup d'œil, il apparaît enfin étonnant que la récession du bâtiment ait eu un effet plutôt positif sur la qualité des ouvrages (65 % des architectes sont de cet avis).

Les vices et dommages de construction pourraient être évités à l'avenir. Les architectes interrogés proposent un paquet complet de mesures qui se cristallisent sur les centres de gravité suivants:

- Amélioration de la formation et du perfectionnement des professionnels et des travailleurs du bâtiment (61 %).
- Pression allégée sur les délais (60 %).
- Meilleure information sur les points faibles du bâtiment et publication accrue de résultats de recherche relatifs aux dommages survenus (59%).

L'enquête de la Documentation suisse du bâtiment a par ailleurs révélé que les dommages ne provoquent pas seulement des frais, mais aussi des difficultés considérables en ce qui concerne leur règlement. Pour un bâtiment sur dix, il n'est même pas possible, selon plus de la moitié des architectes interrogés, de parvenir à un accord durant le délai de garantie. Du point de vue du planificateur, il faut en rechercher la raison dans le fait que la garantie profite unilatéralement aux fabricants ou aux maîtres d'œuvre. Il n'est dès lors pas étonnant qu'approximativement 50 % des architectes considèrent comme insuffisante la disposition à coopérer des fabricants de matériaux de construction, des fournisseurs ou des exécutants. Les personnes qui sont réputées profiter de cette situation sont les fournisseurs et les artisans (46 %) ainsi que les maîtres d'œuvre (21 %). C'est pourquoi la majorité des architectes est en faveur d'une instance nationale d'arbitrage, instance qui est généralement envisagée sous la forme d'une institution mixte, et beaucoup moins sous celle d'une institution de droit public.

(Le rapport complet peut se commander gratuitement auprès de:

ZSM Zutter Sommer
Marketing BSR,
case postale 242, 4018 Bâle.)

Système d'alarme à microplaquette au silicium

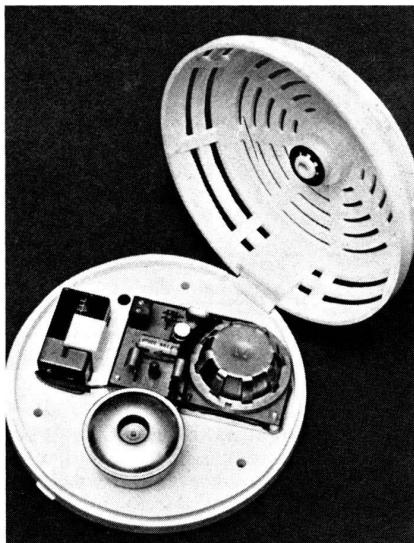


Photo publiée à Londres pour les services d'information britanniques par le service photographique du Central Office of Information

Le détecteur de fumée d'un système d'alarme peu coûteux que l'on voit ici donne non seulement un signal visuel et un signal audible, mais il déclenche également jusqu'à 19 systèmes d'alarme identiques qui lui sont reliés et qui portent sur une distance allant jusqu'à 365 m. Appelé *Invicta Fire Smoke Alarm* (alarme incendie/fumée Invicta), ce dispositif est logé dans un boîtier en plastique mesurant 15 cm de diamètre et 6,5 cm de profondeur. L'appareil est équipé d'une pile longue durée alcaline de 9 volts qui fournit le courant aux circuits pendant environ un an.

L'alarme est déclenchée lorsque la fumée pénètre dans la chambre de détection. Le courant électrique qui passe dans l'air légèrement ionisé se trouvant dans la chambre est alors accru et une microplaquette au silicium enregistre cette fluctuation; une lumière rouge

vive se met à clignoter et un signal audible est déclenché.

On peut relier jusqu'à 19 alarmes identiques de manière à couvrir une vaste zone en utilisant des fils électriques à âme jumelée. Toute unité ainsi reliée qui détecte de la fumée déclenche automatiquement tous les autres systèmes d'alarme.

L'appareil comporte un bouton d'essai du circuit et un avertisseur sonore qui résonne toutes les 40 secondes lorsque la pile doit être renouvelée.

Invicta Plastics Limited, Auto and Electronics Division, Oadby, Leicester, LE2 4LB, Angleterre.

Communiqué de Sabag

Les armoires à glaces en bois du système Sabella pour la salle de bains confortable

De nos jours, chaque salle de bains peut facilement être transformée en une salle de bains confortable. Les armoires à glaces Sabella vous apportent de l'ordre et peuvent en tout temps être complétées par les nombreux éléments du programme d'ameublement du même nom pour en faire une salle de bains pratique et esthétique. Que vous préfériez des couleurs unies ou des reproductions de bois, c'est une question de goût — que vous préfériez une exécution standard ou luxueuse, c'est votre portefeuille qui détermine. La vaste gamme de meubles de salle de bains Sabella peut être adaptée à n'importe quel besoin individuel.

Une visite dans l'une des expositions de salles de bains, que ce soit à Biel, Lausanne, Genève, Delémont, Lucerne ou à Wangen près d'Olten, vaut absolument la peine. Ce sont de vraies sources pour de nouvelles idées.

La salle de bain familiale de Troesch

...avec Troesch-appeal

Cuisines Bains Sanitaires

Expositions à:

Lausanne, 9 rue Caroline	Tel. 021/205861
Sierre, 44-46 route de Sion	Tel. 027/553751
Köniz/Bern, Sägemattstr. 1	Tel. 031/537711
Thun, Frutigenstr. 24 B	Tel. 033/232425
Oltens, Aarburgerstr. 103	Tel. 062/225151
Zürich, Ausstellungsstr. 80	Tel. 01/427800
Bâle, Dreispitzstr. 20	Tel. 061/503353
Arbedo, Via del Carmagnola	Tel. 092/290131